

Les Provencher

Bulletin de liaison

Volume 10, numéro 1, mars 2002

LE BUREAU DE DIRECTION
2001 - 2002

www.genealogie.org/famille/provencher



Bureau de direction 2001 - 2002

De gauche à droite :

Daniel P., Robert P., Brian P. Denyse P., Jean-Guy P., Luc P. et Gilles P.

S
O
M
M
A
I
R
E

- P. 2 **LES MEMBRES ET LE C.A.**
- P. 3 **MOT DU PRÉSIDENT**
- P. 4 - 9 **LA RENCONTRE DU 14 OCTOBRE 2001 AU CAP-DE-LA-MADELEINE**
- P. 10 - 14 **LE VOYAGE DES PROVENCHER EN FRANCE, SUITE ET FIN**
- P. 15 - 19 **LA VIE AU TEMPS DE SÉBASTIEN ET MARGUERITE**
- P. 20 **CONVOCATION POUR LA FÊTE DU 10^e ANNIVERSAIRE**

FEUILLE FLOTTANTE : INVITATION AU 10^E ANNIVERSAIRE ET AU TOURNOI DE GOLF...

**Conseil d'administration
des familles Provencher inc.**
Case postale 6700
Sillery (Québec) G1T 2W2

Président

BRIAN PROVENCHER
9110 rue de Grosbois, Montréal (Québec) H1K 4V7
(514) 352-5006 / bpro@videotron.ca

Secrétaire - trésorier

DANIEL PROVENCHER
290, Strathmore, Dorval (Québec) H9S 2J4
(514) 631-8182 / danielpr3@hotmail.com
*Responsable de la gestion des cartes de membres
Responsable de la correspondance*

Directeurs

JEAN-GUY PROVENCHER
1636, 14e Avenue
Pointe-aux-Trembles, Montréal H1B 3V3
(514) 640-0354
Responsable des activités et des rencontres

DENYSE PROVENCHER
St-Félix-de-Kingsey, Cte Drummond JOB 2T0
(819) 848-2271
Responsable des souvenirs

ROBERT PROVENCHER
40, Terrasse du Ruisseau
Gatineau (Québec) J8V 1H1
(819) 561-4230 / prf@infonet.ca
Responsable armoirie et blason

GILLES PROVENCHER
584, rue Saint-Amable, app. 17
Québec (Québec) G1R 2G2
(418) 647-0685
Responsable du bulletin

LUC PROVENCHER
67, rue de St-Émilion
Gatineau (Québec) J8R 2R2
(819) 663-9355 / lucjose@infonet.ca

Archiviste - généalogiste

GÉRARD-E. PROVENCHER
404 - 845, Beauregard
Sainte-Foy (Québec) G1V 4P4
(418) 651-6813 / geproven@videotron.ca

Historien

JEAN PROVENCHER

Membres à vie

025 Jeannot Provencher, Sept-Îles
003 Gilles Provencher, Québec
019 Hervé Provencher, Ottawa
129 Gilles Ducharme, St-Hippolyte
001 Gérard E. Provencher, Ste-Foy

Membres bienfaiteurs

046 Jacqueline Provencher, St-Sylvere
060 Françoise Provencher-Pinard, Grand-St-Esprit
012 Normand Provencher, Manseau
089 Cécile Provencher, Suthers, Burlington
194 Carmen Provencher, Papineauville

Anciens présidents

003 Gilles Provencher (1992 - 1994)
059 Jean-Guy Provencher (1994 - 1998)
125 Maurice Provencher (1998 - 2001)



LISTE DES MEMBRES

Daniel Provencher

- | | |
|--|---|
| 001 Gérard E. Provencher, Ste-Foy | 119 Louis B. Provencher, Dollard-des-Ormeaux |
| 002 Jean Provencher, Québec | 121 Rose-Aimée Provencher, Nicolet |
| 003 Gilles Provencher, Québec | 122 Doris Faucher P., Biddeford, Maine, USA |
| 004 Denyse Provencher, St-Félix-de-Kingsey | 124 Cécile Provencher, Mont-Conseil |
| 005 Rénauld Provencher, Québec | 125 Maurics Provencher, Ste-Christine |
| 007 Marcella Provencher, Ancienne-Lorette | 129 Gilles Ducharme, St-Hippolyte |
| 012 Normand Provencher, Manseau | 132 Rachel Masse, Trois-Rivières |
| 014 Thérèse Provencher, Trois-Rivières | 140 Huguette Joseph, Sherbrooke |
| 015 Suzanne Provencher, St-Rédempteur | 147 Corinne Provencher, Grand-St-Esprit |
| 019 Hervé Provencher, Ottawa | 149 Albertin Lacourse, Nicolet |
| 021 Doris Provencher, St-Félix-de-Kingsey | 151 Réjean Provencher, Ste-Perpétue |
| 022 Ghislain Provencher, Chicoutimi | 152 Cécile Provencher, St-Jean-Port-Joli |
| 023 René Provencher, Montréal | 156 Pierre-Yvon Provencher, Nicolet |
| 025 Jeannot Provencher, Baie-Trinité | 157 Paul-Eugène Provencher, Repentigny |
| 029 Karen Provencher, Chicoutimi | 159 Alma Provencher, Montréal |
| 031 Albert Provencher, Montréal | 160 Clémence Provencher, Plessisville |
| 032 Robert Provencher, Gatineau | 162 Florence Provencher, St-Léonard-d'Aston |
| 034 Jacques Provencher, Lac Croche | 163 Lucienne Provencher, St-Jean-Port-Joli |
| 040 Jean-Charles Provencher, Montréal | 167 Jean-Paul Provencher, Rouyn-Noranda |
| 041 Paula Provencher, St-Charles-de-Drummond | 170 Donald Belleville, South Windsor, CT, USA |
| 045 Justin Provencher, St-Sylvere | 172 Jean-Pierre Ducharme, Trois-Rivières |
| 046 Jacqueline Provencher, St-Sylvere | 173 Paul-Émile Ducharme, Cap-de-la-Madeleine |
| 049 Jean-Baptiste Provencher, Repentigny | 175 Charles-Édouard Provencher, Montréal-Nord |
| 050 Philippe Provencher, Chicoutimi | 176 Denise Provencher, Hearst, Ontario |
| 052 Mario Provencher, Laval | 177 Maryel Racicot, St-Laurent |
| 053 Jean-Yves Provencher, Chicoutimi-Nord | 180 Robert Provencher, Edmonton |
| 054 Roch Provencher, Repentigny | 183 Diane Provencher, Loudon, N.H., USA |
| 057 Pierrette Provencher, Montréal | 184 Reine-Ange Provencher, Authier |
| 058 France Provencher, Lavaltrie | 188 Jean-Guy Provencher, Duparquet |
| 059 Jean-Guy Provencher, Montréal | 190 Jean Racicot, Rouyn-Noranda |
| 060 Françoise Provencher, Grand-St-Esprit | 191 Ernest Provencher, Montréal-Nord |
| 062 Maurice O.M.I. Provencher, Fort-Rupert, On | 192 Jean-Claude Provencher, St-Sylvere |
| 063 Armand Provencher, Montréal | 194 Carmen Provencher, Papineauville |
| 064 Armendine Provencher, Montréal | 197 Thérèse Provencher, Drummondville |
| 065 Claude Provencher, Laval | 199 Georges Provencher, Montréal |
| 067 Huguette Provencher, Ste-Perpétue | 200 Hector Provencher, Gatineau |
| 068 Louise Provencher, St-Charles-de-Drummond | 202 Marcel Provencher, Nepean |
| 075 Laurent Provencher, Cap-de-la-Madeleine | 203 Michel Provencher, Val-des-Monts |
| 079 Louis Provencher, Cap-de-la-Madeleine | 204 Gaston Provencher, Repentigny |
| 081 Jeannine Provencher, Ste-Clothilde-de-Horton | 209 Claire Provencher, Mascouche |
| 085 Norbert Provencher, Montréal | 210 Yvan Provencher, Bécancour |
| 088 Yvan Provencher, Victoriaville | 211 Éline Provencher, Boucherville |
| 090 Chantal Provencher, Ste-Agathe-des-Monts | 213 Robert T. Provencher, Tyngsborough, MA, USA |
| 092 Guy Provencher, Ville-Marie | 215 Thérèse Provencher, Châteauguay |
| 093 André Provencher, St-Paul-d'Abbotsford | 216 René-Oscar Provencher, LaFontaine |
| 094 Arthur Provencher, Armonk, N.Y. USA | 217 Aurore Provencher, LaSalle |
| 101 Chrystiane Coulombe, Montréal | 218 Roger Provencher, Bellefeuille |
| 107 Daniel Provencher, Montréal | 219 Jean-Gilles Provencher, Montréal-Nord |
| 108 Lorraine Provencher, Vimont/Laval | 220 Sylvain Provencher, LaSalle |
| 109 Daniel Provencher, Dorval | 221 René Provencher, Biddeford, ME, USA |
| 111 Marie-Laure Melançon, Laverlochère | 222 Pauline Lavoie, La Sarre |
| 115 Brian Provencher, Montréal | 223 Jean-Marc Laineuse, Omerville |
| 118 Charles E. Provencher, Cleveland, Oh, USA | 224 Larry Beaulaurier, Portland, OR, USA |
| | 225 Gérard Provencher, St-Lambert |
| | 226 Luc Provencher, Gatineau |
| | 227 Louise Provencher, Cap-de-la-Madeleine |
| | 228 André Provencher, Cap-de-la-Madeleine |
| | 229 Gilles Provencher, Trois-Rivières |

L'Association des familles Provencher inc. est un organisme sans but lucratif.

Ses objectifs : réunir des personnes membres ou alliées des Provencher, renforcer des liens entre ses membres, honorer la mémoire de nos ancêtres, développer la généalogie et l'histoire de la famille.

Responsable du journal : Gilles Provencher
Saisie : Cendrine Audet
Mise en page : Gilles Provencher et Cendrine Audet

Coût de la carte de membre :

- Membre régulier : 20 \$
- Membre bienfaiteur : 40 \$
- Membre à vie : 300 \$

LE MOT DU PRÉSIDENT



Bonjour cousins et cousines,

C'est avec fierté que j'ai accepté la présidence de notre association lors de notre dernière réunion au Cap-de-la-Madeleine le 14 octobre dernier.

Je profite de cette occasion pour remercier sincèrement notre président sortant, Maurice Provencher, qui a très bien guidé notre association lors de son mandat.

Brian
Provencher

Je compte beaucoup sur l'appui et le dynamisme des autres membres du conseil d'administration ainsi qu'à la participation des membres de l'association pour fêter, ce printemps, le 10e anniversaire de notre association, le 21 avril. Vous êtes également invités à notre tournoi de golf, le 18 mai prochain.

Évidemment, mon souhait le plus sincère, en ce moment, est d'organiser un réseau téléphonique afin que nous puissions joindre le plus de Provencher possible pour cet anniversaire. Tout membre intéressé à nous aider et à faire partie de ce réseau, peut me joindre au (514) 352-5006 ou par courriel : bpro@videotron.ca, de même que Jean-Guy Provencher, au (514) 640-0354.

Soyons fiers de notre association ! Je vous remercie à l'avance pour votre appui à rendre ce 10e anniversaire un franc succès.

Brian Provencher

RENCONTRE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION



Pauline Noël de Tilly
Une travaillante pour l'Association



Daniel P., Francine Gagné et Denyse P.
À l'inscription des arrivants

RENCONTRE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION

Voici en photos, un aperçu de la rencontre annuelle de l'Association tenue le 14 octobre 2001 au Cap-de-la-Madeleine. Une belle rencontre avec environ 80 participants et participantes.



textes et photos
par
Gilles
Provencher



De gauche à droite : Denise P. de Trois-Rivières Ouest ; Maryel Racicot-Lanoue de Montréal et J.-C. Lanoue de Montréal.



Marie-Claire P. de Bécancour
Roger P. de Trois-Rivières
Yolande P. de Trois-Rivières.



Michelle
Provencher,
Jonathan
Fontaine
et
Gabriel
Fontaine,
tous trois du
Cap-de-la-
Madeleine.

RENCONTRE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION



De gauche à droite : Marion Aurore de Ville La Salle ; Aldée P. de Ville La Salle ; Gérard H. P. de Ste-Foy ; Émilienne Gégin d'Omerville et Jean-Marc Lainesse d'Omerville.

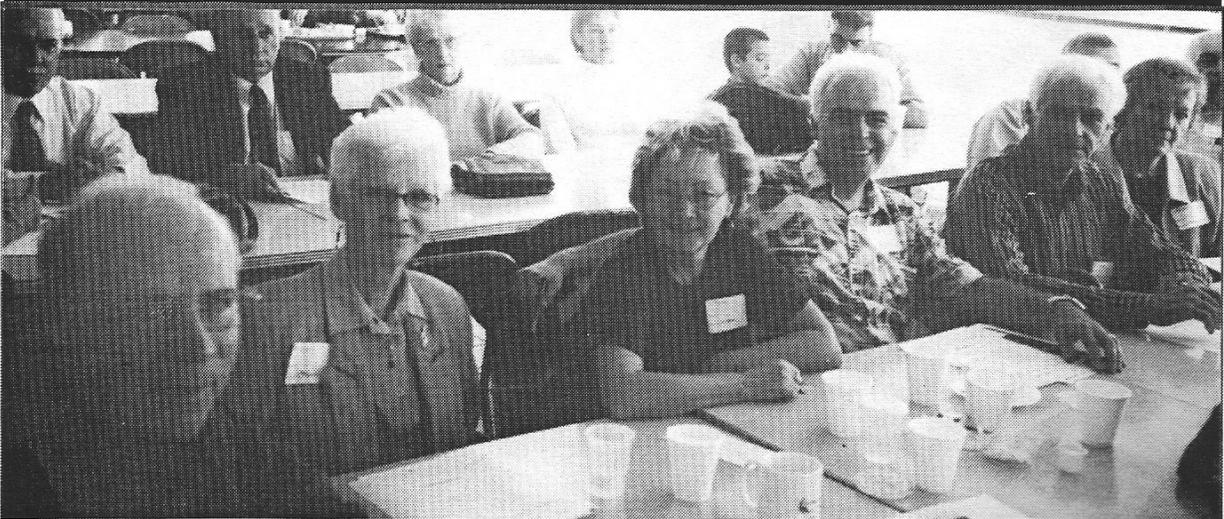


De gauche à droite : Michelle Roy de Québec ; Paulette P. (de dos) d'Ottawa ; Carmen Fréchette de Montréal ; Marcelle P. de l'Ancienne-Lorette ; Hermence P. de Montréal et Gilles Cliche de l'Ancienne-Lorette.

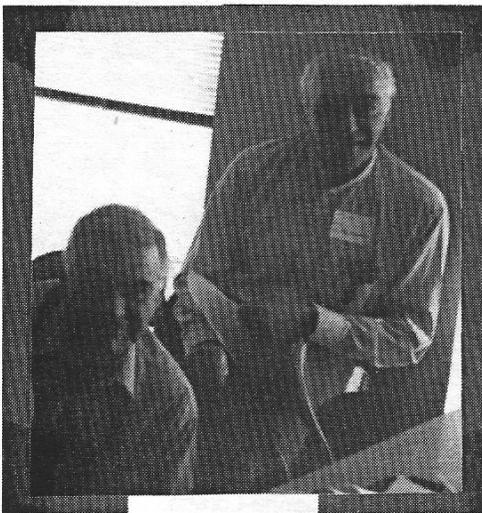


Françoise Provencher de Grand St-Esprit ; Camillio Pinard de Grand St-Esprit ; Bertrand P. de Nicolet et Jeannine Leblanc de Nicolet.

RENCONTRE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION



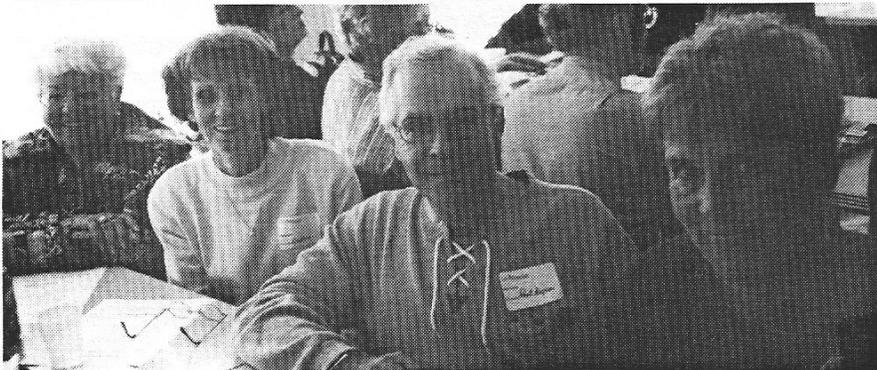
Hervé P. d'Ottawa ; Claire Juteau-P. de Mascouche ; Diane Goulet de Montréal ; Georges P. de Montréal ; Ernest P. de Montréal ; Françoise Guillemette de Montréal.



Gaston P. de Repentigny et Charles-Ed. P. de Montréal.



Marie-Paule Tremblay et Roger P. de Bellefeuille.



De gauche à droite : Gisèle P. de Montréal-Nord ; Ghislaine P. de Repentigny ; Paul-Eugène P. de Repentigny et Louise P. de Repentigny.



Paulette P. d'Ottawa

RENCONTRE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION



De gauche à droite :
Rachel P. de Trois-
Rivières ; Louis P.
du Cap-de-la-
Madeleine ; Gilles P.
de Trois-Rivières et
Jeanne-Mance P.

À noter que Louis et
Jeanne-Mance sont
frère et soeur du
Frère Jean-Paul
Provencher.



De gauche à droite :
Robert P., Francine P.,
Yvan P. et Luc P.,
tous les quatre
de Gatineau.



Marie-Blanche P. de Ste-Perpétue ; Huguette P. de Ste-Perpétue ; Louise P. de St-Charles D et
Clément Allard de Ste-Perpétue.

RENCONTRE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION



De gauche à droite :
Roger Rheault,
Francine P.,
Jacqueline P.
et
Justin P.,
tous les quatre
de St-Sylvère.



De gauche à droite, Rachel Chapdelaine de Drummondville ; Réjean P. de Ste-Perpétue et Laurent P. du Cap-de-la-Madeleine



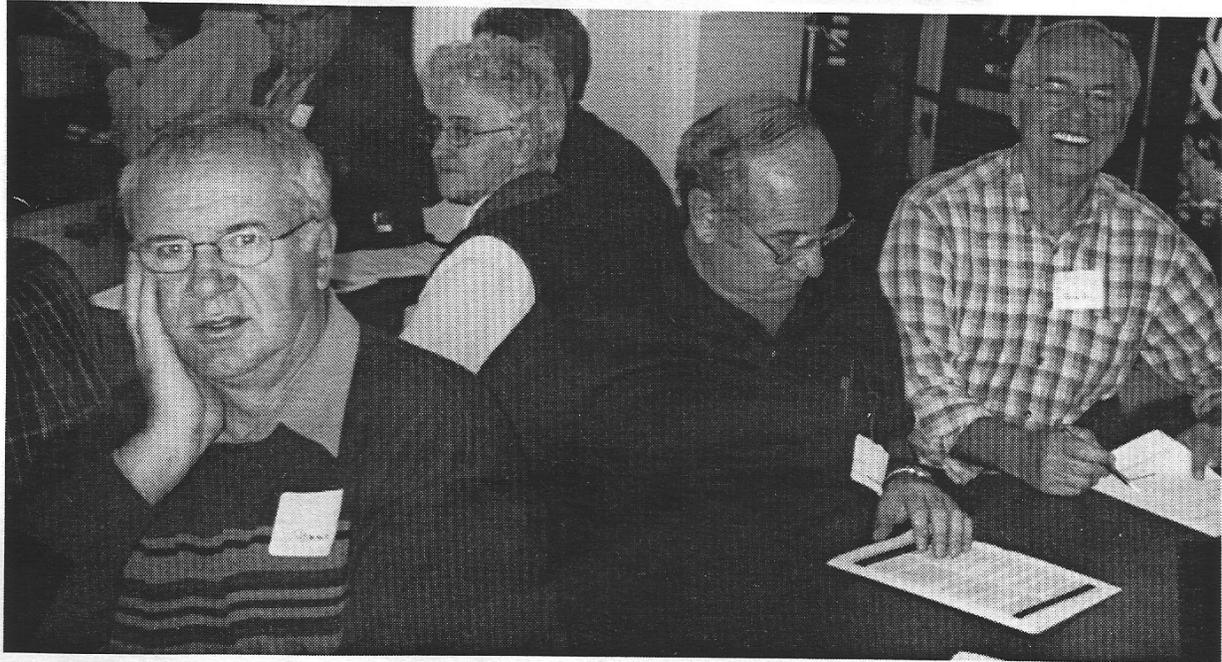
Jean-Claude et Maryel Lanoue..

RENCONTRE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION



Devant, de gauche à droite : Colombe P. de l'Assomption ; Pierrette Robillard de Lafontaine ; René Provencher de Lafontaine.

Derrière, une partie de l'assemblée.



De gauche à droite : Armand P., Jean-Charles P. et Jean-Guy P, tous trois de Montréal. N'apparaît pas sur cette photo, Albert P. également de Montréal.

LE VOYAGE EN FRANCE DES PROVENCHER

JUIN 2001
SUITE ET FIN

textes
Gilles Provencher
photos
Hervé Provencher
& Jeannot Provencher

Au jardin de
Claude Monet à
Giverny
De gauche à
droite : Ghislain
P., Gilles P.,
Jeannot P. et
Lorrain Boucher.



Dans une rue typique de Dinan.

De gauche à droite sur la photo :
Jeannot P., Gracia Boucher, Danielle Langlois,
Lorrain Boucher, Sylvie Olscamp, Ghislain P. et
Gilles P.

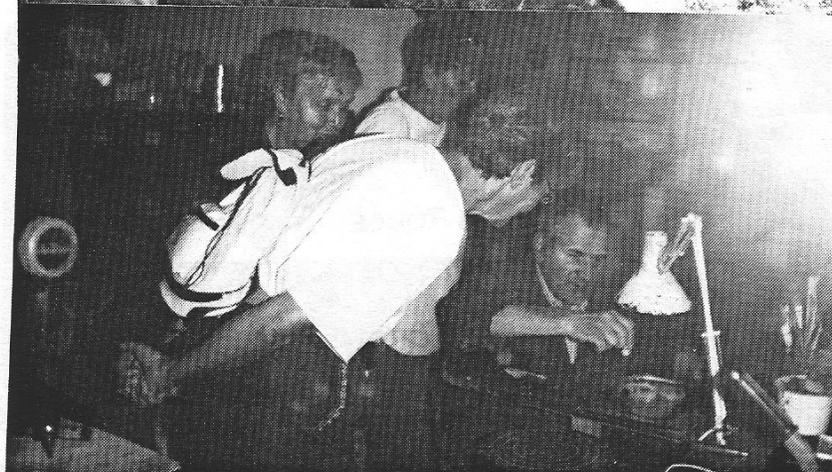
LE VOYAGE EN FRANCE DES PROVENCHER



Dans les réserves de Cognac. De gauche à droite : Lorrain Boucher, Danielle Langlois, Lorraine Boucher, Gracia Boucher, Lise Boucher, Sophie Olscamp, Jeannot Provencher. Jeannot y a perdu sa casquette !



La Roque St-Christophe. Là où des centaines de personnes pouvaient se réfugier avec des vivres en cas d'attaques. Cette faille est située à plus de 200 mètres au-dessus de la Vézère.



Le travail sur céramique, à Limoges.

Gracia, Lise et Danielle écoutant les explications d'un artisan.

LE VOYAGE EN FRANCE DES PROVENCHER



Devant le Château de Versailles. De gauche à droite : Sophie Olscamp, Lorraine Boucher, Gracia Boucher, Danielle Langlois, Lorrain Boucher et Gilles Provencher.



À Paris, avec un gendarme.

De gauche à droite : Sophie Olscamp, Lorraine Boucher, Lise Boucher, Gracia Boucher et Danielle Langlois.

À Paris, devant le Moulin Rouge.

De gauche à droite : Gilles Provencher, Lorrain Boucher, Danielle Langlois, Lise Boucher, Gracia Boucher, Ghislain Provencher, Lorraine Boucher et Sophie Olscamp.

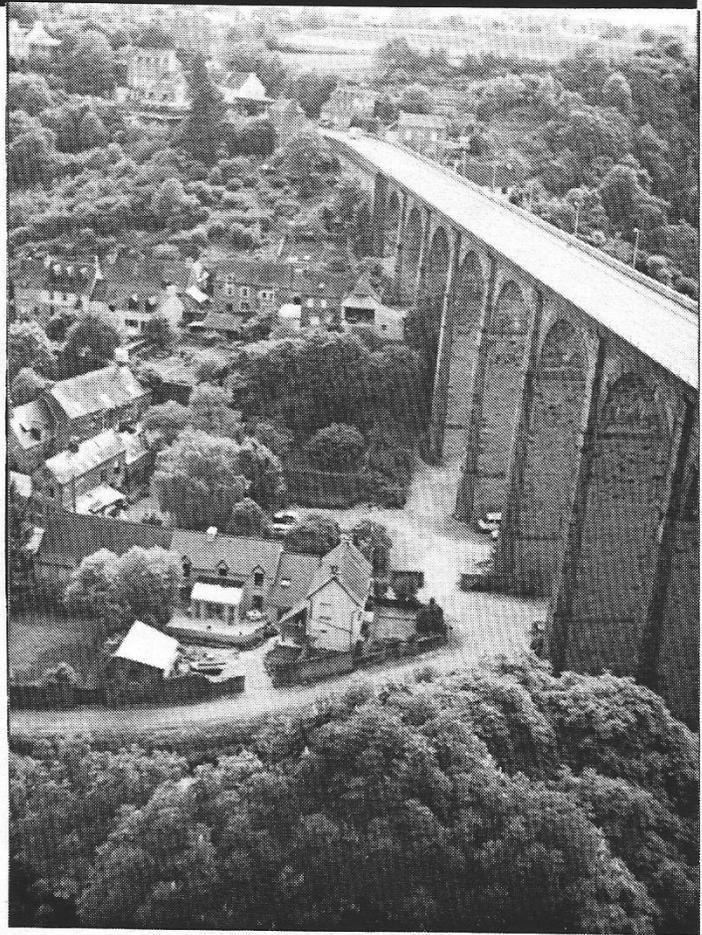


LE VOYAGE EN FRANCE DES PROVENCHER



Devant le monument de Jacques Cartier à St-Malo.

De gauche à droite :
Maurice P., Denyse P., Pauline Noël de Tilly,
Marcelle Provencher, Gilles Cliche, Paulette P., Gilles P. et Hervé P.



Une vue superbe de Dinan



Le passage du Gois à l'île de Noirmoutier

LE VOYAGE EN FRANCE DES PROVENCHER



Une maison en toit de chaume

À Arthenay avec le Maire.
De gauche à droite :
Hervé P., Gilles P.
Monsieur le Maire,
Maurice P.,
Marcelle P., Denyse P.
et Ghislain P.



LA VIE AU TEMPS DE SÉBASTIEN ET MARGUERITE

La vie en Nouvelle-France du temps de Sébastien Provencher et Marguerite Manchon.
Ces textes sont une gracieuseté de l'Association des familles Boutin qui nous a autorisé à les utiliser.
2^e partie

La pauvreté en Nouvelle-France

Au cours du 17^e siècle, la vie était rude et caractérisée par un grand dénuement. Seuls quelques privilégiés ont des vêtements de rechange. Les vêtements sont importés de France, les vêtements des personnes décédées s'arrachent à prix d'or. Les métiers à tisser feront leur apparition progressivement avec Talon. Le tissu est importé de France.

Il nous est facile de déduire qu'un costume militaire importé de France donne un caractère imposant et un statut enviable à celui qui a le privilège de le porter.

En 1665, mère de l'Incarnation écrivait: "Cette abondance néanmoins n'empêche pas qu'il y ait ici un grand nombre de pauvres; et la raison est que, quand une famille commence une habitation, il lui faut deux ou trois années avant que d'avoir de quoi se nourrir, sans parler du vêtement, des meubles et d'une infinité de petites choses nécessaires à l'entretien d'une maison; mais ces premières difficultés étant passées, ils commencent à être à leur aise et s'ils ont de la conduite, ils deviennent riches avec le temps...". Sulte, p. 89.

Le moment du mariage

En Nouvelle-France, on se marie au moment de l'arrivée des navires, du mois d'août au mois d'octobre. Par la suite, après 1680, les mariages suivront le rythme des travaux agricoles, soit avant l'Avent et avant le Carême. Les familles comptent en moyenne de 6 à 7 enfants.

Ici, les gens doivent se marier assez jeunes pour peupler la colonie. Le 5 avril 1669, le roi émet un édit, il y aura une amende pour ceux qui retardent à se marier. Une amende contre les pères qui ne marient pas leurs enfants à 20 ans pour les garçons et 16 ans pour les filles. Les pères doivent citer les raisons pour lesquelles leurs enfants ne sont pas mariés et ce, à tous les six mois. Il octroie un cadeau de 20 livres aux garçons qui se marient avant 20 ans et aux filles de 16 ans et moins.

Le contexte de la vie en Nouvelle-France

En 1617, la première famille française est celle constituée par Marie Rollet et Louis Hébert. En 1634, c'est presque la seule famille à demeurer en permanence à Québec. En 1634, des colons arrivent et quelques familles s'installent. Pendant 30 ans, la progression est lente.

Comme les femmes sont rares à cette époque, les Français étaient souvent adoptés par une famille Huronne et chacun se voyait présenter une épouse. Cependant, peu de mariages seront célébrés, même si les missionnaires exercent des pressions en ce sens. Il y aura 6 mariages entre Français et Amérindiennes au 17^e siècle et aucun entre Française et Amérindien.

Les immigrants en provenance de France étaient catholiques. Le cardinal de Richelieu avait interdit aux hérétiques d'immigrer. Les membres de plusieurs sectes immigrèrent dans les provinces de la Nouvelle-Angleterre. Ces gens s'entraidaient et les liens religieux assuraient une bonne cohésion du groupe ce qui n'était pas le cas ici.

Les femmes qui ont choisi de s'expatrier à cette époque manifestent de la détermination et une indépendance que les coutumes et les mœurs du 17^e siècle n'autorisaient pas. Elles ont dû faire preuve de courage et de débrouillardise. S'organiser avec peu, affronter des périls: les Iroquois, les accouchements et les maladies sans ressources adéquates pour les aider. Le fait de côtoyer les Amérindiennes fait en sorte que les Françaises en arrivent à trouver leur sort enviable.

Pendant les premières décennies, les vêtements étaient importés de France tout faits, les vêtements des personnes décédées figuraient souvent dans le testament. C'est ainsi que Marin Boucher hérite d'un costume de Champlain décrit en détail. Les métiers à tisser apparaîtront vers la fin du 17^e siècle. Plusieurs personnes n'avaient pas de vêtement de rechange.

Par contre, sans meuble, ni vaisselle, ni couture les tâches domestiques des femmes sont réduites. Elles travaillent aux champs comme les hommes en plus des tâches domestiques. C'est dans un décor frustré que la vie se déroule mais l'espoir anime nos ancêtres.

Manger à sa faim, être logé, habillé chaudement et se protéger des maladies faisaient partie des préoccupations quotidiennes. Le péril Iroquois devait également hanter plusieurs personnes. Les froids de l'hiver ont dû en faire grelotter plusieurs.

Les femmes avaient la responsabilité de l'étable, du potager, de la basse-cour, de la préparation des aliments, la confection des vêtements, des soins physiques.

L'organisation de la colonie au XVII^e siècle

Le gouverneur et l'intendant détenaient l'autorité sur tout sauf le domaine spirituel. Le gouverneur général représentait la personne du roi, c'est un noble qui exerçait habituellement cette fonction.

Au début de la colonie, le pouvoir était souvent détenu par le gouverneur seul parce qu'il n'y avait pas d'intendant. Il s'occupait des relations extérieures et de l'administration militaire.

La colonie, selon certains chercheurs, avait souvent l'allure d'une caserne où les actions militaires se succèdent à un rythme essoufflant. Le gouverneur représentait le commandement et le prestige. Le gouverneur comme les autres puissants fonctionnaires de l'État occupait un poste-clé qui lui assurait bien des appuis.

L'intendant était recruté en milieu roturier, il était chargé de la police, de la justice et des finances. Il détenait la plus grande partie des pouvoirs et les cordons de la bourse.

Le Conseil souverain était composé du gouverneur, de l'intendant, de l'évêque et d'un certain nombre de conseillers (5 en 1663, 7 en 1675 et 12 en 1703). Il fut établi en 1663. Il n'y avait pas d'avocat dans la colonie (pour éviter les chicanes selon le roi).

LA VIE AU TEMPS DE SÉBASTIEN ET MARGUERITE

Le Conseil exerçait un pouvoir administratif et judiciaire. Le tribunal d'appel en matières civiles et criminelles prononçait des sentences sur les litiges présentés en première instance. Son action influençait la vie quotidienne des gens du peuple.

Les nobles et les riches faisaient enregistrer leurs actes importants au Conseil (concessions de terre ou de seigneurie, contrats de mariage & commissions). Les gens du peuple avaient recours à la juridiction royale de première instance, plus proche et moins coûteuse.

Sur le plan local, presque chaque seigneur avait droit à une cour. Au début, ce pouvoir s'étendait à tous les niveaux de la justice. Peu de seigneurs se prévalurent de ce droit. Il y eut une vingtaine de seigneurs, des prévôts, baillis, sénéchaux ou simples juges.

Les notaires rédigeaient et conservaient l'original des actes importants contractés par des individus, les arpenteurs fixaient les limites des biens et des terres. Ils relevaient de l'intendant.

La Coutume de Paris a été imposée en Nouvelle-France en 1664. Les procès furent nombreux autour de 1660, ils portent sur les transactions d'affaires. Les litiges en rapport avec la terre constituent moins de 5% des poursuites en justice et 20% des ordonnances de l'intendant avaient trait à la culture des terres.

Certaines caractéristiques de la population

Le noyau central des immigrants était constitué des militaires et filles seules. Entre 1668 et 1760, les militaires constituaient 3 500 des 10 000 personnes dans la colonie. 450 des 1 250 soldats du régiment Carignan-Salières s'établirent dans la colonie.

En incitant fortement les hommes célibataires à se marier, on les menaçait de les priver des droits de chasse, de pêche et de traite s'ils ne choisissaient pas une épouse dans les 15 jours suivant l'arrivée des filles du roi. Ceux qui avaient plus de 12 enfants avaient droit à une prime.

La venue des soldats à la solde du roi améliorait la situation économique de la colonie. Ces derniers traitaient avec l'habitant et les frais de subsistance des troupes s'élevaient à 150 000 livres soit cinq fois les traitements accordés aux civils.

Les seigneurs devaient distribuer leurs terres. Ils durent en donner à ceux qui se présentaient, intéressés à cultiver ou pas. Le seigneur avait souvent de la difficulté à percevoir son dû. Il tirait peu de revenus et de prestige de son titre. Il y avait de 6 à 8% qui ne fonctionnaient pas à perte au XVII^e siècle. On ne recherche pas la rentabilité. Le seigneur était relégué au rang de ses censitaires, il lui restait le banc à l'église, le pain béni et la plantation du mai. Ce qui comptait pour peu dans l'échelle des valeurs d'ici à ce moment.

Pour l'habitant, ce n'est pas la qualité du sol qui est importante, mais la proximité de la ville. Les terres infertiles étaient distribuées aussi rapidement que d'autres plus fertiles. On n'avait ni marché, ni équipement, ni expérience, ni technique d'élevage des animaux.

Les Provencher

On ignorait les principes à suivre dans la division des terres à concéder. On adapta un schéma à peu près immuable de division des terres: des bandes de terres longues et étroites, perpendiculaires au fleuve ou aux rivières et couvrant une superficie moyenne de 40 hectares. Tous avaient un accès direct à la principale voie de communication, le fleuve ou la rivière. Cette méthode assurait la proximité de voisins. On pêchait sur le front des terres et on chassait dans les profondeurs. Cette division entraîna la formation de rangs et le peuplement le long des cours d'eau.

Les seigneurs n'avaient pas le prestige ni les droits des seigneurs en France. Ainsi, partout, nombres de censitaires vendirent ou échangèrent leur propriété sans l'avoir exploitée.

La population

Ici, il y avait moins de nobles, les chances étaient à peu près égales pour tous.

Par exemple, on s'écartait des traditions françaises, le soldat entre autres vivait loin des casernes, le coureur de bois goûtait la grande liberté et était soumis aux lois de la nature.

Ici, les seigneurs n'avaient pas la noblesse des Français. Aucun seigneur ne pouvait vivre dans l'oisiveté, ils travaillaient côte à côte avec leurs fermiers. Les annales de la colonie sont pleines de querelles sur des questions de préséance et de privilèges. La richesse n'était pas la base de la structure sociale, il y avait trop de pauvres

Le tempérament de nos ancêtres

Selon le Baron de Lahontan 1683, "Les "Canadiens" ou "Créoles" sont bien faits, robustes, grands, forts, vigoureux, entreprenants, braves et infatigables, il ne leur manque que la connaissance des belles lettres. Ils sont présomptueux et remplis d'eux-mêmes, s'estimant au-dessus de toutes les nations de la terre, et par malheur ils n'ont pas toute la vénération qu'ils devraient avoir pour leurs parents. Le sang du "Canada" est fort beau, les femmes y sont généralement belles, les brunes y sont rares, les sages y sont communes; les paresseuses y sont en assez grand nombre; elles aiment le luxe au dernier point, et c'est à qui mieux prendra des maris au piège."

Et le chevalier Baugry continue:

"elles sont pour la plupart d'assez bonne humeur; il ne les faut pas trop prêcher, à ce qui m'a été dit, pour obtenir d'elles quelques faveurs."

Voilà pour les qualités de nos ancêtres féminins quant aux défauts, hélas il y en a selon Denonville:

"Les femmes et les filles y sont assez paresseuses, par le manque de menus ouvrages à se donner. Il y a un peu trop de luxe dans la pauvreté générale des demoiselles ou soi-disantes. Les menus ouvrages de capots et de chemises de trait les occupent un peu pendant l'hiver."

Ce dernier Denonville ira même jusqu'à suggérer du travail pour les femmes pendant l'hiver, selon lui le peuple ne fait que se chauffer l'hiver, les enfants sont mal habillés, les femmes souffrent de fainéantise. Il oublie cependant que ces mêmes femmes contribuent à défricher la terre, mettent au monde de nombreux enfants, les habillent et les nourrissent, elles sont plus instruites que les hommes et les remplacent pendant leurs absences lorsqu'ils partent à la traite des fourrures.

Les adultes selon le gouverneur Denonville (1685)

"Les Canadiens sont tous grands, bien faits et bien plantés sur leurs jambes, accoutumés dans les nécessités à vivre de peu, robustes et vigoureux, mais fort volontaires et légers, et portés aux débauches. Ils ont de l'esprit et de la vivacité." Le baron de La Hontan partage cet avis.

Les jeunes...

"Les jeunes gens du Canada, sont si mal élevés que, dès le moment qu'ils peuvent porter un fusil, leurs pères n'osent plus rien leur dire. Comme ils ne sont pas accoutumés au travail et qu'ils sont pauvres ils n'ont d'autres ressources pour vivre que de courir le bois où ils font une infinité de désordres."

Selon le chevalier de Baugry qui était en Nouvelle-France à la même époque (1682):

"Les hommes y sont fort bien faits, de grandes fatigues; ils commencent à courir les bois de même que les Sauvages et il y en a même qui sont aussi habiles qu'eux." et un peu plus tard, il ajoute:

"Je vous dirai que ce qui est des gens de ce pays qu'ils sont fort doubles, tenant du Sauvage, de grands causeurs qui, pour la plupart, ne savent ce qu'ils disent, la plupart se faisant gentilshommes; comme ils ne sont nullement d'accord ensemble, il faut les entendre parler les uns des autres; c'est à qui se déchirera le mieux et l'on a que faire de leur donner la question pour tout savoir."

Denonville en 1685 déplore que les jeunes soient aussi attirés pour la vie sauvage, c'est-à-dire ne rien faire, se soustraire aux contraintes, enfin les jeunes sont influencés par les Sauvages et ces derniers influencent par leurs plus mauvais côtés et se font influencer beaucoup plus par nos vices que nos vertus. Mère Marie de l'Incarnation déplore le fait qu'un Français devient plutôt sauvage qu'un Sauvage ne devient français. Le tempérament des Canadiens ne s'accordait guère avec la subordination. Au combat, ils ont emprunté plusieurs techniques des Sauvages. L'on pourrait rajouter que les Amérindiens ont permis à nos ancêtres de se défendre avec peu de ressources et leurs nombreuses victoires lors des escarmouches en Nouvelle-Angleterre sont dues en partie à ces techniques que les Anglais et les Français ne pratiquaient pas.

L'alimentation

La cuisine se fait sur des âtres et des foyers, ce n'est qu'en 1750 qu'apparaîtront les poêles à deux ponts. Chez les gens du peuple, le menu est simple et peu varié. On mange du pain, du porc, des légumes, du poisson, du gibier, des fruits en saison. Transformer un porc en ragoût, jambon, pâtés et saucisses prend plusieurs jours. Une journée pour cuire le pain et le mettre au four souvent à l'extérieur de la maison. Quant aux ustensiles, ils sont rares, une ou deux marmites, quelques ustensiles et assiettes. La bourgeoisie par contre se permettait d'importer tous ces articles rares chez les classes populaires.

Les premiers habitants consomment peu de viande de bêtes d'élevage. Ces animaux sont trop précieux (boeufs, vaches) pour les consommer d'une part et, pendant cinq mois par année, d'autre part, on jeûne ou on fait abstinence. Le lard salé se conserve bien mais les autres viandes se conservent moins bien l'été. On fait fumer le porc dans la cheminée et on l'appelle "gourgane". La poule demeure un mets de choix, on l'offre en cadeau aux dignitaires à l'occasion du Nouvel An.

SUITE ET FIN DANS LE PROCHAIN BULLETIN.

Postes Canada
Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :
Fédération des familles-souches québécoises inc.
C.P. 6700, Succ. Sillery (QC) G1T 2W2
IMPRIMÉ – PRINTED PAPER SURFACE



Photo, août 2001

Marie-Pierre Provencher
de Grenfield Park,
nièce de
Denyse Provencher (004).

Parc Provencher
à Winnipeg
(Saint-Boniface)

Photo de famille

De gauche à droite, en bas les jeunes :

Dorian, Caroline, Mireille et Félix

Les adultes au milieu, toujours de gauche à droite :

Annie P., Werner B., Justin P. et Grand-père

En arrière, les adultes, de gauche à droite :

Francine M., Jacqueline P., Conrad M.,
et Henriette Chartier



St-Grégoire, le 20 juin 2001

Après 77 années vécues dans la joie, le bonheur et la satisfaction du devoir accompli, le temps est venu pour moi de vous quitter pour une vie encore meilleure.

Je dis merci à mon épouse chérie qui a tout fait pour prendre soin de ma vie en ces derniers moments.

Merci à chacun de mes enfants et à leur conjoint (e) qui n'ont rien ménagé pour me rendre la vie agréable... un merci spécial à Anne pour son grand dévouement.

Merci à mes aimables petits-enfants, à tous mes parents et amis(es) qui m'ont témoigné de la sympathie par des gestes de toutes sortes.

Je vous dis à la prochaine... avec l'espoir de vous revoir un jour dans un autre monde.

Merci ! Merci ! Merci !

F. Lacroix